

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 11 septembre 2013, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h00.

Étaient présents :

Monsieur Yvon Tremblay, maire
Monsieur Jean-Pierre Chouinard au siège numéro 1
Vacant, siège numéro 2
Vacant, siège numéro 3.
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5
Madame Julie Bérubé; conseillère au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Tremblay, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance.

La séance est ouverte à 19h00.

La directrice générale et secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a bel et bien été signifié le 5 septembre 2013 tel que requis par le Code municipal.

1309-12

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Julie Bérubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Résultats de l'ouverture des soumissions du 11 septembre 2013 à 13h30 relativement à la fourniture d'un tracteur bidirectionnel ou l'équivalent équipé d'ailerons côté moteur et d'un chargeur coté moteur.

1309-13

Considérant l'appel d'offres en titre afin d'obtenir des soumissions relativement à la fourniture d'un tracteur bidirectionnel ou l'équivalent équipé d'ailerons côté moteur et d'un chargeur coté moteur qui a été publié sur le site « Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec » (SEAO) le 16 août 2013;

Considérant que suite à une information reçue d'un fournisseur et après vérifications, le chargeur coté moteur de modèle Hardy 130-HD neuf demandé n'est plus disponible; est discontinué;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière a publié un addenda sur le site « Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec » (SEAO) avisant les éventuels soumissionnaires que le chargeur Hardy 130-HD ne fait plus partie de l'appel d'offres; un nouveau formulaire de soumission ayant été joint à l'addenda;

Considérant qu'à l'ouverture des soumissions le 11 septembre 2013, un seul soumissionnaire a déposé sa soumission;

Considérant que cette soumission est conforme et se détaille comme suit :

Performance Rimouski S.E.C. à 122 450.00 \$.

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Chouinard et unanimement résolu d'accepter cette soumission et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les démarches nécessaires pour l'acquisition dudit tracteur et à signer tout document requis en compagnie du maire Yvon Tremblay si nécessaire.

Quant au chargeur côté moteur, les discussions concernant son acquisition sont reportées à une séance ultérieure.

4. Période de questions.

5. Clôture de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Clarence Lévesque propose la levée de l'assemblée. Il est 19h12.

Yvon Tremblay,
Maire

Josée Simard,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Yvon Tremblay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Yvon Tremblay
Maire